

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES
ET DE FOURNITURES**

ACCORD CADRE

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché passé sous la procédure adaptée

Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Autorité adjudicatrice

**AGENCE REGIONALE DU TOURISME GRAND EST
(ART GE)**

Objet du marché

**Location d'un stand pour la manifestation
Grand Est Mondial Air Ballons à Chambley 2019**

Date limite de réception des offres

Le 13 mai 2019 à 10h00

Représentant de la personne contractante

Monsieur le Vice Président de AGENCE REGIONALE DU TOURISME GRAND EST

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné :

NOM et Prénom :

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise et selon les dispositions de l'annexe 1 du présent acte d'engagement.

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :

Téléphone :

Ou :

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société (1)

Raison sociale :

Au capital de :

Ayant son siège à :

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2) :

(1) intitulé complet et forme juridique de la société

(2) remplacer, s'il y a lieu, "registre du commerce et des sociétés" par "répertoire des métiers"

Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives et des documents qui y sont mentionnés :

- Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions du CCP et des documents qui y sont mentionnés, à effectuer les prestations demandées.
- Je m'engage (j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres par le règlement de consultation et rappelée en page de garde du CCP.

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix généraux ainsi que les exemples de prestations chiffrées doivent figurer dans le bordereau des prix, que les candidats rédigeront et joindront au présent acte d'engagement.

Ils seront élaborés conformément aux instructions figurant dans le Cahier des Clauses Particulières.

ARTICLE 3 - DÉLAIS - ECHEANCIER

Les délais estimés de réalisation sont ceux fixés dans le Cahier des Clauses Particulières et ses annexes.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des Clauses Particulières (CCP).

l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de :
- sous le numéro :
- code banque : code guichet : clé :
- à :

Fait en un seul original		
A	Le	<i>Signature du candidat</i>

Acceptation de l'offre	
Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement	
À Pont-à-Mousson, le	
Le représentant légal de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est	
Monsieur le Vice Président Henry LEMOINE	